

La genèse de l'OIBT

LA GUERRE A DE CURIEUX EFFETS sur les gens. Dans le cas de Katsuhiko Kotari, un des fondateurs de l'OIBT, elle a éveillé en lui pour toujours un intérêt pour la foresterie tropicale.

Diplômé en 1941, la carrière de forestier de M. Kotari resta en suspens durant la seconde guerre mondiale lorsque le Japon combattait les Alliés. Il fut embarqué vers Rabaul en Nouvelle-Guinée et assigné à un poste de défense anti-aérienne sur l'île de Nouvelle-Bretagne. Il ne le savait pas à l'époque, mais il y avait dans le camp ennemi du Pacifique Sud un Australien nommé Alf Leslie, autre fondateur de l'OIBT.

On ne pouvait traiter le bois indépendamment de sa source, la forêt, ... mais c'était un concept nouveau pour un accord sur les produits; inévitablement, les négociations d'un accord risquaient d'être très longues.

"Nous nous sommes probablement tiré l'un sur l'autre," dit M. Kotari. Heureusement pour l'OIBT, ils se sont manqués, et se sont plus tard liés d'amitié.

A la fin des hostilités, M. Kotari est retourné au Japon armé de livres sur les arbres de Nouvelle-Guinée et un profond intérêt pour leur gestion, lequel devait plus tard trouver son expression dans un traité international. Voici comment M. Kotari relate les circonstances qui ont abouti au premier Accord international sur les bois tropicaux (AIBT) en 1983, et ses vues sur l'évolution de l'OIBT alors qu'elle entre dans sa 20^{ème} année.

L'évolution de l'économie des bois

Après la guerre, M. Kotari a travaillé à l'Agence forestière du Japon jusqu'en 1958, lorsqu'il a quitté cette agence. Il s'y occupait principalement des forêts nationales, mais son attention s'est progressivement tournée davantage vers l'arène mondiale. L'économie du Japon était florissante. Les importations de grumes, d'Asie du Sud-Est, des Etats-Unis et de Russie, se multipliaient dans des proportions extraordinaires. C'était une époque de changements rapides dans le secteur forestier international. Pourtant la plupart des forestiers japonais restaient focalisés sur les forêts nationales, et peu d'entre eux étaient au courant des questions internationales.

M. Kotari se rendit alors fréquemment dans les pays européens, en Afrique de l'Est et de l'Ouest, en Russie, ainsi

que dans diverses régions asiatiques, pour y étudier leurs forêts et leurs secteurs du bois. Certains de ces pays étaient en passe d'atteindre à leur indépendance des puissances coloniales, et M. Kotari s'intéressa à la façon dont ces changements se répercuteraient sur le commerce du bois. Il visita également le Brésil, conscient de l'importance que prendraient à l'avenir les fournitures de bois amazoniens.

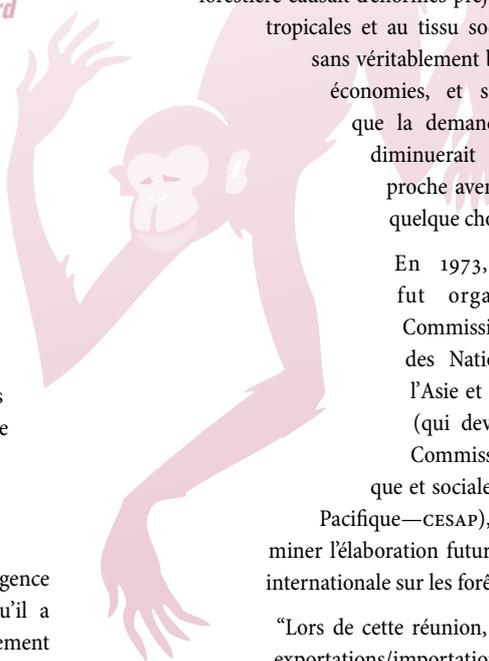
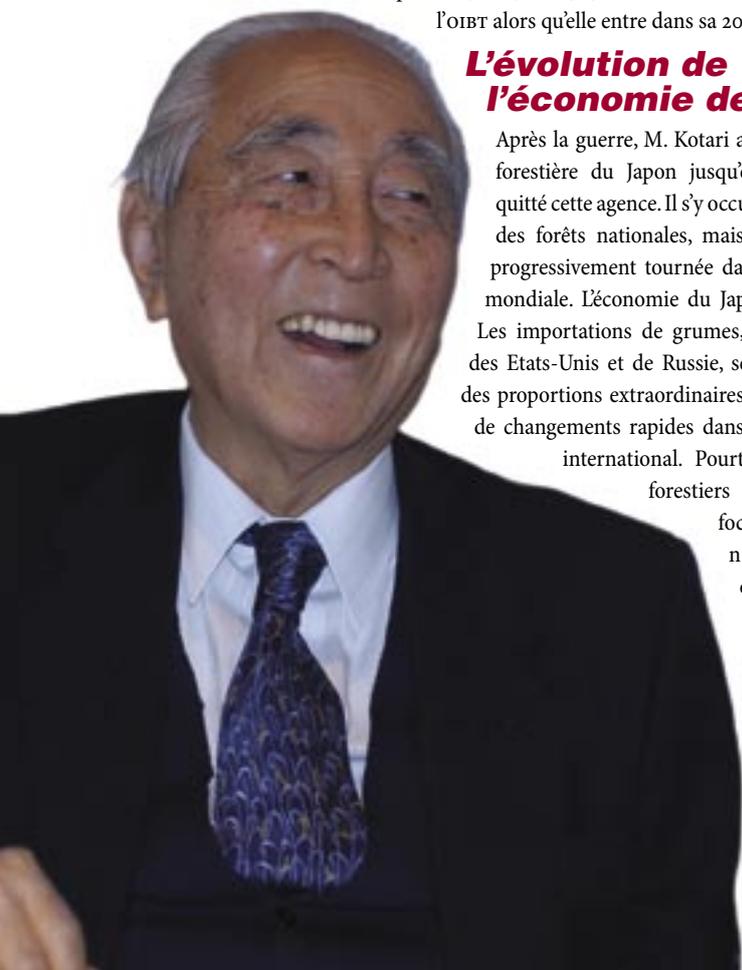
Plus il étudiait la situation outre-mer, plus il s'inquiétait de la politique de nombreux pays développés, en particulier celle du Japon, à l'égard du commerce des bois tropicaux et de ses conséquences pour les pays en développement. Il se rendit compte que le nouveau mode industriel d'exploitation forestière causait d'énormes préjudices aux forêts tropicales et au tissu social de ces pays, sans véritablement bénéficier à leurs économies, et savait également que la demande japonaise ne diminuerait pas dans un proche avenir. Il fallait faire quelque chose.

En 1973, une réunion fut organisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient (qui devint plus tard la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique—CESAP), qui devait déterminer l'élaboration future de la politique internationale sur les forêts.

"Lors de cette réunion, le problème des exportations/importations de grumes fut débattu," dit M. Kotari. "La réunion fut pénible, parce que de nombreux pays étaient contre le Japon et sa politique d'importation de grumes des pays producteurs. Nous achetions essentiellement sous forme de grumes pour les convertir au Japon à d'autres produits comme les contreplaqués. C'est ainsi que le Japon récoltait la plupart des bénéfices et des avantages économiques, tandis que les pays producteurs détruisaient leurs forêts."

"A cette réunion", dit M. Kotari, "furent discutés plusieurs des éléments qui devaient devenir les tenants et les aboutissants des travaux de l'OIBT, par exemple les recherches sur les produits-bois, le transfert de technologie, le développement de l'industrie forestière, l'amélioration de la gestion des forêts, le renforcement des capacités et la transparence du marché."

Une année auparavant, en 1972, le Club de Rome avait publié son rapport, intitulé *Halte à la croissance*, qui prévoyait que le monde commencerait à manquer de ressources à mesure que sa population et sa consommation augmentaient. Saburo Okita était membre du Club de Rome. C'était un



homme très réputé au Japon et à l'étranger, de même qu'un grand ami et mentor de M. Kotari. Ils se rencontrèrent pour discuter de la politique internationale du Japon sur les forêts et, en 1974, poussèrent à la création de l'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA), la principale agence japonaise s'occupant des questions de développement outre-mer. La tâche de créer et de diriger une section de la JICA sur l'agriculture et la foresterie fut offerte à M. Kotari. Celui-ci voulait cependant garder sa liberté de parole et refusa cette offre, bien qu'il soit plus tard devenu conseiller (à titre gracieux) auprès de cette organisation afin de chercher à accroître l'aide du Japon au développement outre-mer.

Pendant ce temps, les pays de la Communauté européenne commençaient à éprouver des inquiétudes au sujet de l'exploitation forestière en Afrique, surtout par des entreprises appartenant à des Européens. Une masse critique d'arguments commençait à s'accumuler en faveur d'une plus grande coopération internationale pour le commerce des bois tropicaux. A la quatrième session de la Conférence de l'ONU sur le commerce et les produits de base, tenue à Nairobi en 1976, un accord fut conclu sur un Programme intégré pour les produits de base. Il stipulait que les accords sur 18 produits spécifiés, y compris les bois tropicaux, seraient négociés ou renégociés en vue surtout d'éviter des fluctuations de prix excessives et de stabiliser les cours des matières à des niveaux rémunérateurs pour les producteurs et équitables pour les consommateurs. Des accords sur certains de ces produits, par exemple le jute et le sucre, furent signés promptement, mais un accord sur les bois tropicaux s'avéra beaucoup plus problématique.

"Le bois tropical était un type de produit exceptionnel," dit M. Kotari. A la différence de la plupart des autres, le bois tropical était loin de présenter un caractère d'uniformité quant à la qualité, sa distribution ou son utilisation finale —sa diversité était pratiquement infinie. En outre, et peut-être surtout, les bois tropicaux provenaient en grande partie des forêts naturelles et il était devenu de plus en plus difficile de passer outre aux problèmes liés à la durabilité de la base de ressource. A l'échelle mondiale, le déboisement et la dégradation des forêts tropicales commençaient à soulever des préoccupations de toutes parts.

"On ne pouvait traiter le bois indépendamment de sa source, la forêt," fait observer M. Kotari, "mais c'était un concept nouveau pour un accord sur les produits; inévitablement, les négociations d'un accord risquaient d'être très longues."

C'est effectivement ce qui s'est produit. Il a fallu dix ans pour qu'un accord entre en vigueur (en 1986). Même alors, il a fallu l'effort concerté d'un certain nombre de visionnaires indépendants, comme M. Kotari, Alf Leslie, Terence Hpay et Duncan Poore, pour y arriver.

Quels en ont été les effets?

"En 1985, la FAO décida de mettre en place un dispositif appelé le Plan d'action forestier tropical (PAFT)," dit M. Kotari. "Tout le monde pensait que c'était une bonne idée, mais il s'agissait simplement d'élaborer des plans qui devaient ensuite être mis en oeuvre. En 1992, le PAFT fut transformé en programmes d'action forestiers nationaux qui devaient être mis en oeuvre par les gouvernements avec le soutien de la communauté

internationale. Non seulement l'OIBT recommande des mesures d'action, mais elle aide concrètement les pays à les mettre en oeuvre, pour le moins à une échelle pilote. C'est là que réside l'importance de l'OIBT."

"Encore que même cette aide ne suffise pas", ajoute M. Kotari.

"L'écart entre les pays en développement et les pays développés ne se resserre pas," dit-il. "Il est donc très important que la coopération entre les pays s'intensifie, et non pas qu'elle diminue. Un peu d'abnégation de la part des pays développés est nécessaire. Si un pays insiste pour 'maintenir le statu quo', ou pour 'devenir encore plus riche aux dépens des autres', cet écart ne se rétrécira pas, il se creusera. Et ce n'est pas bon pour la planète. Par conséquent, un relèvement des contributions financières des pays développés pour permettre l'exécution de projets menés par les pays est une des priorités de l'OIBT."

M. Kotari a influé sur les négociations de chacun des trois AIBT entérinés jusqu'ici (1983, 1994 et 2006). C'est le seul qui ait participé en qualité de délégué au cours de chacune des trois négociations. Selon Manoel Sobral, le Directeur exécutif actuel de l'OIBT, M. Kotari a joué un rôle d'importance vitale.

Un peu d'abnégation de la part des pays développés est nécessaire.

"M. Kotari a été, pour moi et mon prédécesseur, Dr Freezailah, un ami personnel et conseiller", dit-il. "Sa vision stratégique nous a été extrêmement utile. En particulier, au cours des négociations de l'Accord, il a réussi admirablement à trouver la voie vers un consensus et les moyens pour y parvenir."

Le consensus sous-tend non seulement l'accord, mais également le fonctionnement même de l'Organisation. "C'est la clef du futur succès", dit M. Kotari.

"J'ai été plutôt surpris par la véhémence des débats durant la dernière série de négociations," dit-il. "Néanmoins, à en juger par toutes les réunions internationales auxquelles j'ai assisté, l'atmosphère qui règne dans celles de l'OIBT est la plus conviviale. Tous les membres peuvent exprimer leurs opinions sur un pied d'égalité. Plus que toute autre chose, peut-être, cette bonne volonté doit être entretenue et cultivée si l'OIBT veut consolider ses réalisations."

Ce 'Point de vue' a été rédigé par Alastair Sarre à la suite d'une entrevue avec Katsuhiko Kotari en mars 2006.